

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que M. Abdelmajid Chraïbi, a déclaré le 17 mai 2007, avoir cédé sur le marché de blocs, le 11 mai 2007, 129.056 actions Sothema, au cours unitaire de 743,49 DH, franchissant à baisse les seuils de participation de 10% et de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, M. Abdelmajid Chraïbi ne détient plus aucune action Sothema.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma